

**CONDUIRE A TENIR EN CAS D'ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG
POUR LES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS ET ELEVES AIDES SOIGNANTS**

1^{ère} ETAPE : Premiers soins à faire d'urgence

Piqûre, coupure
contact direct d'un
liquide biologique sur
peau lésée (plaie,
crevasse, eczéma...)

Projection d'un
liquide biologique
sur une muqueuse

Projection d'un
liquide biologique
dans les yeux

Ne pas faire saigner

Nettoyer
immédiatement à l'eau
et au savon

Désinfecter au moins
pendant 5 mn par
immersion si possible
ou application de
compresses
imprégnées de :
DAKIN ou
Eau de javel à 2,5%
diluée (1 ml de javel
pour 5 ml d'eau)

Rincer
abondamment au
sérum physiologique
ou à l'eau au moins
5 mn

**Retirer les lentilles
de contact si
nécessaire**

Rincer
abondamment au
sérum physiologique
ou à l'eau au moins
5 mn

2^{ème} ETAPE : consulter dans les 4 heures un médecin du service des urgences du Centre Hospitalier le plus proche selon la procédure de votre lieu de stage. Pour évaluer les risques et rédiger le certificat médical initial

3^{ème} ETAPE : Déclarer obligatoirement votre accident de travail dans les 24 heures au secrétariat de l'IF

4^{ème} ETAPE : dire de transmettre un double de vos résultats de prélèvements sanguins au médecin du travail du CHI. L'étudiant récupère le feuillet du protocole de déclaration AES et l'amener au secrétariat de l'IF dans les 24 heures du lundi au vendredi. Et le lundi en cas d'accidents le W-E.

5^{ème} ETAPE : Le secrétariat de l'IFS transmet les documents à la médecine du travail et CPAM